Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 4 (1866)

Heft: 32

Artikel: Lausanne : études inédites

Autor: Blavignac, John

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-178892

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port):
Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 45 centimes la ligne ou son espace.

Lausanne. - Etudes inédites 1.

V.

Les Helvétiens vaincus, le pays tout entier fut annexé à l'Empire et devint une province romaine.

Sous les rois Burgondes, de 888 à 1052, la civilisation domine dans le Haut pays; c'est la péricde glorieuse de Payerne.

Lausanne la montueuse, cité épiscopale, cléricale, monacale, disputeuse et joyeuse, ramène la civilisation sur les côtes du Léman; les princes de la maison de Savoic président plutôt qu'ils ne maîtrisent le pays, de plus en plus prospère; si nous ne nous trompons, cette période est la plus brillante de l'histoire vaudoise.

La suivante, datant de la révolte de Berne contre Lausanne, dure trois siècles; faire le tableau de cette époque serait long, souvent pénible; cependant, sous le sombre voile qui couvre le pays, l'agriculture n'arrête point sa marche progressive et l'on voit surgir une foule de faits secondaires qui démontrent, de la manière la plus évidente, que la vie de la Patrie de Vaud n'était point éteinte.

Les temps qui suivent, de beaucoup trop courts, offrent la véritable période de l'indépendance vaudoise.

Depuis 1815, règne le régime que le mot neutralité caractérise......

La Maçonnerie templière moderne a comparti le monde en provinces et jeté sur l'univers un réseau, entre les mailles duquel nous voyons que le Canton de Vaud fait partie de la Préfecture de Zurich; le Grand-Prieuré d'Helvétie étant divisé en trois préfectures, dont les deux autres sont celles de Bâle et de Genève.

La Suisse elle-même, dans cette géographie occulte, appartient à la Province de Bourgogne, la cinquième de l'Ordre.

Les couleurs du Pays de Vaud sont le rouge et le blanc. Autresois, c'était précédés d'huissiers à manteaux rouges, que les députés prenaient place aux Etats. En 1725 encore, les milices vaudoises qui accompagnaient Davel, portaient, comme uniforme, les parements et les bas rouges. Suivant un témoignage cité par M. Olivier, quand le précurseur des libertés vaudoises parut sur l'échasaud, il était richement vêtu de rouge.

L'usage de ces couleurs remonte haut : nous le

⁴ C'est par erreur que, dans notre numéro du 9 juin, nous avons annoncé la fin de ces Etudes sur Lausanne.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur Vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

croyons antérieur à la croix d'argent sur champ de gueules de la maison de Savoie. L'Evèché de Lausanne porte encore: parti d'argent et de gueules; Soleure, qui ressortissait du même évêché, a conservé le rouge et le blanc comme couleurs héraldiques. Plusieurs villes vaudoises les offrent encore: Morges présente un écusson coupé blanc et rouge, chargé au premier de la Morges sanglante, au second de la Morges d'argent.

Lausanne aussi coupe d'argent et de gueules; ses cinq Bannières en faisaient à peu près de même, chargeant les partitions d'objets en rapport avec les noms des quartiers de la ville, ainsi la Bannière de St-Laurent, chargeait l'écu du gril sur lequel fut rôti le saint martyr son patron.

Chose assez remarquable, la cinquième province de l'Ordre secret dont, peut-être sans trop s'en douter, le Canton de Vaud fait partie, porte : coupé d'argent et de gueules, chargeant le tout d'emblèmes devant lesquels pâlit la devise désespérante et trompeuse qui l'accompagne : Mors omnia æquat.

Encore un mot sur les couleurs vaudoises :

La Baronnie de Vaud avait un écusson d'argent à la montagne de sable, image curieuse des Alpes blanches et du Jura, des Joux noires, montagnes qui paraissent aussi avoir donné à Fribourg un écusson coupé noir et blanc.

La République Lémanique (canton du Léman ou canton Léman), constituée le 24 janvier 1798, prit le vert pour sa couleur. Tous ses délégués portaient la suédoise (c'est ainsi qu'on appelait alors le bracsard), en ruban vert, et les magistrats marchaient ceints de l'écharpe tricolore jaune, verte et bleue.

La cocarde verte fut le signe de ralliement au nouvel ordre de choses et les premiers volontaires endossèrent l'uniforme bleu, dont les revers jaunes furent d'abord verts.

Enfin, le Canton de Vaud actuel, composé de la majeure partie de l'ancien Pays de Vaud et définitivement constitué en 1803, adopta, par un décret du 16 avril de cette année, l'écusson coupé d'argent et de sinople, chargé au premier des mols: LIBERTÉ ET PATRIE.

(Reproduction interdite.)

JOHN BLAVIGNAC.

Coppet.

IX.

Nous avons laissé Mmc de Staël dans une campagne